

Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
du 26 janvier 2018

n° 05 – D 26.01.2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six janvier à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Pascal LOUVET, vice-président du conseil d'administration.

Point à l'ordre du jour :

Désignation d'un représentant de l'UGA pour siéger au sein du Conseil d'Orientation du GIP ADUDA

Membres présents : BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LEBARBE Thomas, GRANET ABISSET Anne-Marie, LBATH Ahmed, BARBIER Emmanuel, FILIPPI Lionel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, SOTO Orianna, DENAT Tom, ROUILLON Joris, BONNET Augustin, BOLF Edith, VIANNET Sylvie.

Membres représentés : VUILLEZ Jean-Philippe (procuration à COURTOIS Hervé), MARTENS Kirsten (procuration à LBATH Ahmed), MARTIN-MERCIER Sylvie (procuration à BOLF Edith), WENDLING Olivia (procuration à BERNARD Sébastien), BORRAS Isabelle (procuration à BARBIER Emmanuel), KAFAI Mitra (procuration à GUINET Eric), MABED Abdelmalek (procuration à FORESTIER Gérard), HABFAST Claus (procuration à CARON FASAN Marie-Laurence), GARNIER Jocelyne (procuration à CHAZE-MAGNAN Ludivine).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu la convention constitutive du GIP ADUDA prorogée à durée indéterminée par arrêté rectoral en date du 5 décembre 2013,

Vu la délibération de l'Assemblée générale du GIP ADUDA en date du 12 octobre 2015, approuvant l'avenant n°1 portant modification de la convention,

Considérant que le GIP ADUDA est constitué entre :

- Le Conseil Départemental de la Drôme,
- Le Conseil Départemental de l'Ardèche,
- L'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes,
- La Communauté Université Grenoble Alpes,
- L'Université Grenoble Alpes,
- Grenoble INP.

Considérant l'article 18 « Conseil d'Orientation » de la convention modifiée qui dispose que le Conseil d'Orientation est constitué d'un représentant de chaque membre du groupement, en sus du Président de l'ADUDA.

En conséquence, le Président de l'UGA propose aux membres du conseil d'administration de désigner un représentant de l'UGA en la personne de Monsieur Philippe SARRAZIN pour siéger au sein du Conseil d'Orientation du GIP ADUDA.

Membres en exercice	36
Membres présents	19
Membres représentés	9
Nombre de votants	28
Voix favorables	23
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstentions	5

Au regard des votes, le conseil d'administration approuve à la majorité de ses membres présents et représentés la désignation de Monsieur Philippe SARRAZIN pour siéger au sein du Conseil d'Orientation du GIP ADUDA.

Publié le : 30.01.2018
Transmis au Rectorat le :
30.01.2018

Fait à St- Martin- d'Hères, le 29 janvier 2018

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur général des services

Joris BENELLE

Pour le Président et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Fanny BLANCHI